

Lutter contre la discrimination à l'entrée des discothèques

http://www.rtbf.be/info/regions/detail_lutter-contre-la-discrimination-a-l-entree-des-discotheques?id=9465999



La députée bruxelloise Fatoumata Sidibe veut réduire la discrimination à l'entrée des bars et discothèques - © Tous droits réservés

Publicité

Les plus populaires

[1 Une Cominoise propose une nouvelle génération de soutiens-gorge](#)

[Une Cominoise propose une nouvelle génération de soutiens-gorge](#)

[2 Qui sera le futur patron de la SNCB? Voici les quatre noms en lice](#)

[Qui sera le futur patron de la SNCB? Voici les quatre noms en lice](#)

[3 Pas de papiers pour les réfugiés: une campagne choc de la N-VA suscite l'indignation](#)

[Pas de papiers pour les réfugiés: une campagne choc de la N-VA suscite l'indignation](#)

[4 Les e-cigarettes représentent un danger majeur pour la santé publique, selon une étude américaine](#)

[Les e-cigarettes représentent un danger majeur pour la santé publique, selon une étude américaine](#)

[5 Visa à une famille syrienne: Charles Michel et Bart De Wever réagissent](#)

[Visa à une famille syrienne: Charles Michel et Bart De Wever réagissent](#)

Véronique Fievet

Publié le lundi 28 novembre 2016 à 11h01

- - [Facebook](#)
 - [Twitter](#)
 - [Email](#)
 - [Google +](#)
 - [Pinterest](#)
- [Réagir](#)
- 320

La situation n'a rien d'exceptionnelle et Gilles, étudiant d'origine rwandaise, peut en témoigner : "*Certains bars me refusent l'entrée, alors je préfère les éviter sinon, je sais très bien que je vais passer une mauvaise soirée*". Cette forme de discrimination sur base de l'origine ethnique ou de la couleur de peau, existerait bel et bien à Bruxelles mais les faits sont rarement dénoncés auprès des organismes compétents. Peut-être parce que la preuve est difficile à apporter.

La députée Défi, Fatoumata Sidibé, vient dès lors de déposer une proposition de résolution au parlement bruxellois. Celle-ci vise à lutter contre tout type de discrimination à l'entrée des boîtes de nuit. Sur le principe, il s'agirait de renverser la charge de la preuve en demandant à l'établissement de prouver qu'il n'a pas porté préjudice au client éconduit.

Concrètement, la députée suggère la généralisation des cameras de surveillance à l'entrée des bars de nuit. En cas de plainte, il serait alors possible de vérifier si il y a abus ou pas. Les discothèques seraient également invitées à afficher clairement les conditions d'accès à l'établissement (tenue vestimentaire, carte de membre...). Enfin, il faudrait mettre à la disposition des clients un numéro de SMS, à contacter lorsqu'ils ont l'impression d'être victime de discrimination. "*Je pense que si un client a un comportement agressif, l'établissement doit pouvoir lui en refuser l'accès, mais souvent, il n'en est rien. Le portier a juste reçu des consignes.*", a plaidé Fatoumata Sidibé, ce matin. Elle était venue expliquer sa proposition sur l'antenne de Vivacité Bruxelles. Une proposition qui a, d'ores et déjà, reçu le soutien d'autres membres de la majorité bruxelloise. La députée espère à présent que le texte sera débattu et ensuite adopté avant la fin de la législature.